

Enjeux des Services Environnementaux en agriculture et les pratiques favorables à leur mise en place

les Services Environnementaux (SE) : enjeux et opportunités de les rémunérer

Objectifs de la formation

Appréhender et maîtriser le concept des services environnementaux de l'agriculture et construire une analyse collective sur la rémunération de ces services issus des politiques publiques. Par cette action de formation qui les accompagne dans le changement

Enjeux

Dans ses promesses de campagne, Emmanuel Macron a pris l'engagement de mobiliser 200 millions d'euros pour la rémunération de ces services environnementaux, promesse réitérée au discours de Rungis. Dans les négociations de la PAC post 2020, la France porte également cette proposition. Nous avons des positions à prendre sur les services environnementaux et leur éventuelle rémunération. Pour cela, nous avons besoin d'avoir une vision politique claire, ce qui est l'objet de cette journée de réflexion. Le contenu de cette notion de services environnementaux peut varier selon les interlocuteurs et nécessite que nous définissions ce que la Confédération paysanne entend par ces services. Il est proposé de rémunérer ces services environnementaux. Nous pouvons nous poser la question de la pertinence et de l'évaluation de cette rémunération, pour quelles pratiques, etc.

Pré-requis

aucun

Déroulé

Déroulé de la journée de formation
Accueil à partir de 9h15

Matin : Vision sur les services environnementaux, enjeux et opportunités de leur rémunération

10h - 10h10 : Accueil, présentation de la journée, des participant-e-s et des attentes.

10h10 - 11h20 : Définition des services environnementaux et nuances entre services écosystémiques et environnementaux.

Intervention de Lise Duval, agro-économiste spécialiste du développement agricole, rural durable.

Questions / réponses et échanges avec l'intervenante, apports complémentaires

11h20 - 12h30 : Présentation des opportunités et enjeux des paiements pour services environnementaux et réflexion sur les modes d'indemnisations qui pourraient être mis en place.

Intervention de Pierre Dupraz - INRA, Directeur de recherche, INRA Rennes, unité mixte de recherche Structures et Marchés. Agricoles, Ressources et Territoires (SMART).

Questions / réponses et échanges avec l'intervenant, apports complémentaires

12h30 -13h30 : Repas

Après Midi : Construction de la position politique de la Confédération paysanne sur les services environnementaux et leur rémunération.

13h30 - 14h : Présentation des réflexions du Ministère de la transition écologique et solidaire sur la rémunération des services environnementaux.

14h - 15h30 : Échanges sur la notion de services environnementaux et l'intérêt de les rémunérer

Quel intérêt et pertinence de la rémunération des services environnementaux ?

Quels opportunités et enjeux ? Quel garde-fou ?

Quel lien avec notre projet de PAC 2020 qui propose des contrats de transition et des paiements spécifiques pour les pratiques vertueuses ?

Quelle place dans le projet de PAC 2020 porté par la Commission européenne et par la France ? Quelle articulation avec le verdissement s'il existe encore, avec les MAEC et la conditionnalité ?

15h30 - 17h : Positionnement politique :

Quelle position sur les services environnementaux et leur rémunération ?

La Confédération paysanne défend-elle la proposition de rémunérer ces services ? Si oui, quelles pratiques rémunérer ?

Quelle stratégie sur le sujet ?

Synthèse des propositions de la journée, échanges et validation, définition d'une feuille de route pour la suite.

Conclusion de la journée, Bilan, Évaluation et Perspectives en matière de formation.

17h30 - Clôture de la journée.

Infos complémentaires

Organisée par Fadear

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhèrent 0€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Prise en charge intégrale des frais pour les paysans (nnes) participant(e)s à la formation (déplacement, repas, hébergement et indemnité de remplacement) par la Fadear. Cette formation bénéficie d'un financement du fonds de formation VIVEA 2018 pour ses r

Plus de renseignements

julien Melou

jmelou@fadear.org

Fadear

Petit déjeuner et repas du midi pris sur le lieu de formation pris en charge par la Fadear.